

Le diacre dans la célébration eucharistique

Les lignes qui suivent s'inspirent très fortement d'un petit fascicule intitulé "Le rôle des diacres dans l'action liturgique", (fascicule I) publié par la Commission Épiscopale de Liturgie et de Pastorale Sacramentelle, en février 1986. Cet ouvrage est aujourd'hui épuisé; nous en donnons ici les grandes lignes.

Pour chaque partie de la messe, on porte un regard sur la tradition, et l'on commente les divers numéros de la PGMR (Présentation générale du Missel Romain) que tous devraient avoir lu et étudié.

La liturgie est significative de la mission et de la grâce du diaconat.

L'action des diacres dans la liturgie doit s'inspirer du signe du Christ venu pour servir et non être servi (diakonia). Il se traduit d'abord dans sa relation à l'assemblée.

Dans la liturgie de la messe, parce qu'il est ordonné pour servir la communauté dans la charité et la justice, le diacre manifeste cet aspect spécifique de son ministère, en se situant comme serviteur du Christ auprès de l'assemblée qui est son corps, y compris auprès des autres ministres, et en particulier du célébrant. Il est serviteur du Christ dans sa Parole lorsqu'il proclame l'évangile. Il est serviteur du Christ dans son corps sacramentel lorsqu'il présente le calice aux communiantes.

La prière universelle peut être considérée comme le prototype de la prière diaconale : c'est à ce moment qu'ayant connaissance des besoins de l'assemblée, le diacre peut traduire de manière adaptée les intentions de cette prière au nom de l'assemblée.

La présence d'un diacre dans une assemblée eucharistique n'est donc pas une question de solennité plus ou moins grande. elle est requise à un titre beaucoup plus fondamental qui est celui de la spécificité de son ministère dans l'Eglise.

"La charge que reçoit le diacre en son ordination est précisément de nouer ensemble la parole, la charité et la liturgie selon une logique spécifique, celle du service. le point fort du diaconat est d'être le signe du Christ lui-même venu pour servir et non pour être servi. Là où est le service du frère en son besoin matériel ou spirituel, là doit se trouver le diacre"¹

Les rites d'entrée de la célébration eucharistique.

Dans la tradition (Constitutions Apostoliques, IVème siècle) on trouve trace d'une mission d'accueil et d'introduction, un peu comme celle des huissiers.

"Évêque, lorsque tu rassembles l'Eglise de Dieu comme pilote d'un navire... commande aux diacres comme à des matelots, d'assigner leurs places aux frères, comme à des passagers, avec grand soin et dignité... Le diacre pourvoira aux places, pour que chacun en entrant se rende à sa place et qu'on ne s'asseye pas près de l'entrée."

Dans les préliminaires du Missel romain actuel, les numéros 128, 129 et 130 donnent des indications précises sur son rôle.

PGMR n° 128 : "Revêtu des vêtements liturgiques, le diacre, portant le Livre des Évangiles, marche devant le prêtre qui se rend à l'autel ; sinon, il s'avance à côté de lui."

PGMR n° 129 : " Lorsqu'il a fait avec le prêtre le salut requis à l'autel, le diacre monte avec lui à l'autel, et après y avoir déposé le livre des Évangiles, s'il le portait, vénère l'autel d'un baiser en même temps que le prêtre. Puis, si l'on emplit l'encens, il assiste le prêtre pour mettre l'encens et pour encenser l'autel."

PGMR n° 130 : "L'autel une fois encensé, il gagne le siège avec le prêtre, il y demeure à côté de lui, et lui rend les services nécessaires."

Il y a aussi la possibilité que donne le n° 29 : "Après la salutation au peuple, le prêtre ou un autre ministre qui en soit capable, peut par quelques mots très brefs, introduire les fidèles à la messe du jour." Cette fonction d'introduction peut convenir normalement au diacre.

De même, s'il revient normalement au prêtre d'introduire la préparation pénitentielle, le diacre peut dire ou chanter les invocations proposées dans la troisième formule du missel.

La proclamation de l'Évangile et l'homélie.

Dans les premiers siècles, alors que les autres lectures sont confiées autant que possible à des lecteurs, très tôt, surtout en occident, la proclamation de l'Évangile est réservée au diacre.² Pour manifester que l'Évangile est reçu comme parole du Christ ressuscité dans l'Église, on entoure d'honneur l'Évangéliste : procession, lumineuse, encens. Le diacre le porte avec solennité, et le fait acclamer par l'assemblée. La proclamation du texte évangélique lui est réservée.

Aujourd'hui, il revient au diacre de proclamer l'évangile pendant la célébration de l'Eucharistie, que celle-ci soit présidée par l'évêque ou par un prêtre. Après avoir demandé la bénédiction ("Père, bénissez-moi"), c'est envoyé au nom du Seigneur qu'il va proclamer l'Évangile ; la bénédiction marque le caractère sacramentel de cette proclamation.

La lecture de l'Évangile terminée, le diacre peut élever l'Évangéliste et inviter l'assemblée à acclamer le Christ, parole de Dieu, en proclamant ou en chantant : "Acclamons la Parole de Dieu".

Comme ministres ordonnés, les diacres ont mission et autorité pour annoncer la Parole. Comme les prêtres, ils ont la faculté de prêcher partout avec le consentement, au moins présumé, du recteur de l'église.³ Cette prédication revêt une importance particulière dans l'homélie qui consiste, au sein de l'action liturgique, à expliquer à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne⁴.

Il tiendra compte ainsi de ce qui lui a été recommandé lors de son ordination : "Recevez l'Évangile du Christ que vous avez la mission d'annoncer. Soyez attentif à croire à la Parole que vous lirez, à enseigner ce que vous avez cru, à vivre ce que vous aurez enseigné."

La prière universelle.

Le diacre exerce là sa fonction traditionnelle et habituelle d'appeler l'assemblée à la prière et de la guider. Certes, aujourd'hui, les intentions de la prière universelle sont souvent préparées et lues par des laïcs. On oublie trop souvent que c'est au diacre qu'il revient aussi de proclamer les intentions de la prière universelle.

PGMR n° 132 : "Après l'introduction du prêtre, c'est le diacre qui propose les intentions de la prière universelle, soit de l'ambon, soit d'un autre lieu approprié."

Lorsque des laïcs composent et lisent habituellement les intentions de la Prière universelle, les diacres verront comment préparer avec eux et quelles intentions eux-même exprimeront. Il y a là matière pour les laïcs à redécouvrir le ministère diaconal, et pour le diacre le lieu d'un effort de renouvellement d'intentions trop souvent uniformes ou trop moralisantes.

Les diacres qui sont régulièrement au service de l'animation liturgique pourraient aider, et se former dans ce but, à ce que la Prière universelle atteigne bien ses dimensions et sa visée dans l'assemblée eucharistique dominicale, en se distinguant du partage des soucis et d'intention de prière personnelle et variées qui peut se faire dans un petit groupe de prière ou de réflexion.

Lorsqu'un diacre proclame l'Évangile et fait l'homélie, il aura soin de préparer avec des membres de l'assemblée des intentions de prière inspirées à la fois par la Parole qu'il commente et par son rôle propre dans l'Église.

La préparation des dons et la quête.

Dès l'origine, le diacre est l'homme qui unit dans son ministère le service des tables pour nourrir les pauvres, et le service de la table du Seigneur, l'autel de l'eucharistie.

Relisons les bons numéros de la PGMR sur ces sujets :

Au n° 49 : "... c'est un usage à recommander que de faire présenter le pain et le vin par les fidèles ; le prêtre ou le diacre reçoit ces offrandes à l'endroit le plus favorable et elles sont déposées sur l'autel."

Au n° 133 : "A l'offertoire, tandis que le prêtre reste à son siège, le diacre prépare l'autel, aidé par les autres ministres ; mais c'est lui qui prend soin des vases sacrés. Il assiste aussi le prêtre pour la réception des dons du peuple".

Quoi de plus signifiant que de voir une belle procession des offrandes faites par des laïcs, venant du fond de l'église, et le diacre accueillant ces dons dans le chœur et les portant à l'autel !

Toutefois, la présentation des offrandes à l'autel n'est pas spécifique du rôle du diacre, contrairement à ce qui semble se faire parfois; c'est le rôle du prêtre.

En revanche, le diacre veillera au bon déroulement de la quête. En particulier, ceux qui ont une responsabilité dans les finances de la paroisse ou les actions de charité trouveront la manière d'aider l'assemblée liturgique à faire le lien entre ce partage financier et le geste de la présentation des dons.

La prière eucharistique

"Pendant la prière eucharistique, le diacre se tient auprès du prêtre, mais un peu en arrière, pour le servir, quand il le faut, au calice ou au missel" (PGMR n° 134)

Durant la prière eucharistique, le diacre chante avec l'assemblée le Sanctus, veille à tourner les pages du missel et fait les genuflexions en même temps que le prêtre. La doxologie finale appartient au prêtre, et aux prêtres concélébrants s'ils le veulent, mais le geste qui l'accompagne appartient au diacre, même s'il y a des prêtres concélébrants.

"A la doxologie finale de la Prière eucharistique, se tenant à côté du prêtre, [le diacre] tient le calice élevé, tandis que le prêtre élève la patène avec l'hostie, jusqu'à ce que le peuple ait proclamé Amen" (PGMR n° 135)

Ce geste est propre au diacre. Il est très ancien, et commun à la liturgie romaine et aux liturgies orientales. Ce geste doit être fait avec vérité et noblement ; ce geste d'offrande conjointe du prêtre et du diacre appelle la ratification de l'assemblée par un "Amen" à ce moment culminant de la Prière eucharistique.

Le rôle du diacre pendant l'action eucharistique peut paraître effacé. En réalité, le diacre tient à l'autel le rôle qui est signifiant de son ministère en dehors : il assiste le prêtre, il est proche de l'autel, proche des mystères, qu'il est chargé de préparer (présentation des offrandes) et d'administrer (ministère de la coupe). Il ne prononce pas la prière eucharistique, parce qu'elle est la prière par excellence du président de l'assemblée, le prêtre, mais il s'y unit de plus près et très étroitement (par ses gestes) que les autres ministres et que l'assemblée. Dans la prière eucharistique comme dans tout son ministère, il n'a pas à prendre la place du prêtre mais la sienne : dans son service diaconal, donnant le signe du Christ qui est au milieu de tous comme celui qui sert (Luc 22, 27).

La fraction, le geste de paix et la communion.

"Après que le prêtre a dit l'oraison pour la paix, et "que la paix du Seigneur soit toujours avec vous", et que le peuple a répondu "et avec votre esprit", c'est le diacre qui, si cela convient, invite à la paix en disant : "Frères, donnez-vous la paix". Lui-même reçoit du prêtre la paix, et il peut la présenter aux ministres les plus proches de lui." (PGMR n°136)

A noter que "Frères, donnez-vous la paix" est plus fort que "Frères, donnez-vous un signe de paix", entendu trop souvent.

Pendant le chant qui accompagne la fraction (Agnus Dei) le diacre peut aider le prêtre à briser le ou les grandes hosties. Il peut organiser la communion et faire la monition qui en précise le mouvement : il est là pleinement dans son rôle.

Le diacre assiste le célébrant dans la distribution de la communion aux autres assistants et à la communauté. Si les autres participants et la communauté communient sous les deux espèces, le diacre offre le calice aux communiants, ou le tend au prêtre pour qu'il puisse y plonger l'hostie.

Le diacre communie toujours sous les deux espèces, d'abord au pain eucharistique, et reçoit le vin en dernier lieu. Il absorbe tout ce qui reste du vin après la communion de l'assemblée et porte le calice à la crédence. Il porte au tabernacle le pain eucharistique restant, puis fait les ablutions sur le côté de l'autel, ou à la crédence, ou même les fait après la messe. Ce peut être également le rôle de l'acolyte s'il y en a.

Dans l'ensemble de ces fonctions, apparaissent encore les deux traits marquants du rôle du diacre dans l'assemblée, à la fois aidant les chrétiens à participer pleinement et en profondeur à l'action liturgique, et se situant comme le serviteur de tous, notamment dans le partage de la communion. Aujourd'hui, d'autres chrétiens accomplissent aussi ce service de la communion. Le rôle du diacre peut être aussi de veiller à ce que personne ne soit oublié, plus particulièrement les malades, les personnes âgées, les isolées, les prisonniers, etc...

Bénédition et envoi

L'envoi de l'assemblée appartient au diacre dans la tradition. Le diacre "renvoie" les chrétiens chez eux, en les "envoyant" à leur mission, afin qu'ils vivent et témoignent de ce qu'ils ont reçu dans l'Eucharistie.

Le célébrant et le diacre peuvent rester au siège de la présidence pour la prière finale, ou retourner à l'autel. Si, après la prière finale, il y a des annonces à faire, le diacre peut les faire (PGMR n° 139).

S'il y a une bénédiction solennelle ou une prière de bénédiction sur le peuple, le diacre peut annoncer : "Frères et sœurs, inclinez-vous pour recevoir la bénédiction." Combien le font ?

Après la bénédiction du prêtre, le diacre chante ou dit : "Allez dans la paix du Christ", et au temps pascal il ajoute deux "Alléluia" lorsque cet envoi est chanté.

Conclusions

La lecture attentive de ce qui précède montre, s'il en était besoin, que le rôle du diacre dans la liturgie eucharistique est loin d'être négligeable, comme on l'entend trop parfois ici ou là.

Mais cela nécessite de la part de tous (prêtres, diacres, laïcs) un véritable effort de compréhension de ce que dit l'Eglise, dans sa liturgie, et notamment dans la PGMR, que dans sa dernière exhortation apostolique "Mane nobiscum Domine", feu le pape Jean-Paul II nous incitait à étudier et approfondir (MND n°17). Il y a là encore bien des conversions à opérer dans nos habitudes.

Notes

1- H. Legrand, "Les ministres de l'Eglise locale" dans "Initiation à la pratique de la théologie", vol III, Paris, 1983, pp. 234-235

2- J.A Jungmann, *Missarum solemnia*, Aubier 1952, tome II, p. 213, note 8 et références.

3- Canon 764.

4- Canon 767.